

**COMPTE RENDU DE  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 Mai 2017**

\*\*\*\*\*

**Le dix-neuf mai deux mille dix-sept** à 20h30 le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence de Mme Laetitia VARET, Maire, suite à une convocation adressée le 15 mai 2017.

**Etaient présents** MM. Laetitia VARET, Gilles LAURENT, Gervais BARBE, Alexandre TCHERNETZKY, Gilles PILLON, Alain SEGUIN, Didier CAULLET, Anthony BOTTIN, Dominique LAMBERT.

**Absents excusés:**

Mme Mireille BRISSET donne pouvoir à Laetitia VARET

Mme Emilie GERMAIN donne pouvoir à Dominique LAMBERT

M Gilles LAURENT est élu secrétaire de séance

**- Approbation du Procès-verbal du précédent conseil municipal :**

**Le Conseil Municipal approuve et signe** le procès-verbal du précédent Conseil Municipal.

**- Délibérations :**

**N° 2017-025 : Approbation du Rapport sur le Prix et Qualité du Service d'eau. (RPQS) :**

Le service d'eau compte 89 abonnés sur la commune. Sur l'année 2015/2016, 18435 m3 ont été prélevés, et 10316 m3 ont été vendus. Le différentiel s'explique essentiellement par les fuites sur le réseau, les consommations non comptées comme la salle des fêtes, le cimetière, le remplissage des réserves.... Cette donnée est importante car les taxes diverses sont calculées sur le volume prélevé et non le volume d'eau vendu aux abonnés. La qualité du réseau est donc essentielle, d'où les travaux de réfection engagés cette année. Cette délibération est approuvée par 11 voix pour.

Le rapport est consultable sur [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

**N° 2017-026 : Demande de Subvention de l'école d'Ouarville pour le voyage de fin d'année et contribution au prix de passage en 6 e :**

La directrice de l'école a adressé une demande d'aide au financement du voyage de fin d'année. Après en avoir débattu, le conseil propose de verser une aide exceptionnelle de 150€ : approuvée par 9 voix pour, et 2 contre.

La communauté de communes ne gérant plus les récompenses aux élèves partant en 6e, le regroupement d'Ouarville souhaite poursuivre cette tradition. Trois élèves de Réclainville sont concernés cette année. Une somme de 30€ est donc proposée pour l'achat de livres : approuvée par 9 voix pour, 2 abstentions.

**N° 2017-027 : Changements de compteurs d'eau rue du Moulin :**

Simultanément aux travaux de renforcement du réseau d'eau potable sur les rues du Moulin et de Chartres, le conseil approuve le remplacement de 3 blocs compteurs supplémentaires, rue du moulin, non budgetés initialement. Etant sur une portion récente de canalisation, seuls les blocs sont remplacés. La pose d'un compteur pour un nouveau branchement rue du Midi est également dans le devis. Le total des travaux chiffrés par la société Villedieu Frères se porte à 4335€HT. La pose du compteur rue du Midi étant facturée à l'abonné (Forfait de 1300€). Cette délibération est approuvée par 11 voix pour.

**Convention avec le SDIS :**

Le conseil donne l'autorisation à Mme le Maire de signer la convention "Cr+" avec le SDIS pour la mise à disposition d'un logiciel concernant la gestion des installations de protection incendie. Dès la fin des travaux sur le réseau d'eau, un arrêté (arrêté de DECI) sera pris pour référencer les dispositifs de défense incendie (besoin en eau, couverture des risques, localisation, type), Le contrôle du débit et de la pression des poteaux incendie sera réalisé une fois tous les 3 ans par une entreprise agréée. Cette délibération est approuvée par 11 voix.

**ENEDIS : remplacement du transformateur à la station de pompage :**

Le devis de 15 362,51€ HT (passage en tarif bleu, hors recyclage du transformateur actuel) a été transmis à la CCCB puisque le puits est intercommunal désormais. Pour mémoire la société DHENIN proposait un devis à 5810€ HT pour la fourniture et la pose d'un transformateur de seconde main avec le recyclage et la dépollution de l'ancien. La solution souhaitée par le conseil est de confier les travaux à ENEDIS avec un passage en tarif bleu afin de se décharger de tout souci ultérieur. (11 voix pour) Une négociation est à mener pour la prise en charge de ces travaux car dès que la commune sera interconnectée, les 2 collectivités auront besoin de l'alimentation électrique : la commune pour le surpresseur, éclairage...du château d'eau et la CCCB pour l'alimentation en eau.

## **Informations et questions diverses :**

**Zone de revitalisation rurale :** la commune n'est plus classée en zone de revitalisation rurale depuis la fusion des communautés de communes, cette classification permettait notamment d'apporter des aides à l'embauche pour les entreprises.

**Courrier du président du Conseil Départemental :** dans un courrier adressé aux communes, le président de Montgolfier souligne les efforts faits par le département malgré les baisses de dotations, pour préserver l'aide aux communes.

**Déviations:** un arrêté de mise en service a été émis avec la nouvelle nomenclature des routes. La route RD 17, dans sa portion de traversée du bourg de Réclainville a été classée C4. Dans un projet de reclassement, il est proposé de rétrocéder 3852 m de routes à la commune ou de les classer en C5. Si la route intérieure au bourg devient communale, son entretien (revêtement...) reviendra donc à la commune. Des discussions sont en cours avec le département.

**CCAS de Ouarville :** le CCAS de Ouarville propose un rapprochement pour que les aînés de notre commune participent au repas dansant à Ouarville. Le conseil municipal souhaite maintenir la remise des colis aux aînés de Réclainville dans sa forme actuelle afin d'en faire bénéficier l'ensemble des personnes.

**Travaux aménagements Mairie :** la société Cassonnet devrait démarrer les travaux mi-juin. Pour ce qui est de l'éclairage des abords de la mairie, EGELEC et FL Elec ont proposé des devis pour le changement de lampadaire et l'éclairage du cheminement. La commission travaux se saisira des devis et fera sa proposition au prochain conseil.

**Juré d'assises :** Alain Seguin sera présent à la réunion du tirage au sort pour le juré d'assises.

Mireille Brisset a modifié la longueur des **rideaux de la salle communale** : le tissu a été lavé et raccourci.

**Courriers :** une réponse a été fournie au courrier de Mme Patru, propriétaire à Villeneuve qui pointait quelques remarques sur l'environnement du hameau. Par ailleurs, Mme le Maire informe qu'elle a été destinataire d'un courrier de MM Germain et Leprêtre concernant les nuisances liées à la déviation, ainsi que le souhait de barrer l'accès pour les véhicules au chemin rue de Chartres. Ce courrier lui étant adressé à titre personnel, la réponse a été apportée sans l'avis du conseil.

**Compte-rendus de réunions :**

**Zéro-phyto :** Alain Seguin était présent à la réunion de présentation des solutions alternatives pour l'entretien des communes. Il est rappelé aux habitants que l'usage des herbicides est interdit sur le domaine public.

**Commission Eau de la CCCB :** Dominique Lambert expose les éléments débattus : harmonisation des prix et pratiques, constitution des groupes de travail...

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h20**